

FIR111 - Se préparer pour être agréé, en tant que structure, pour le classement des meublés de tourisme

Votre contact pédagogique

(Accompagnement du stagiaire)
FRIZON Laure
laure.frizon@monatourisme.fr

Votre contact administratif

GARNIER Marie
marie.garnier@monatourisme.fr

Si vous êtes une personne en situation d'handicap, vous pouvez vous adresser par mail à Camille Averty camille.averyt@monatourisme.fr ou par téléphone au 06 17 23 31 44. Nous aménagerons au mieux la formation.

LIEU : EUGENIE-LES-BAINS (PMR)

DATE (S) :

04/05/2023	7:00	9:45	18:00	MAIRIE DE EUGENIE LES BAINS
05/05/2023	7:00	9:45	18:00	MAIRIE DE EUGENIE LES BAINS

DURÉE : 2,00 jour(s), 14:00 heures

EFFECTIF : De 6 à 12 participants

PUBLIC : Salarié.e amené.e à classer des meublés de tourisme et son.sa suppléant.e

PREREQUIS : Aucun prérequis

POSITIONNEMENT DU STAGIAIRE : Questionnaire de pré-formation individuel envoyé en amont de la formation

FORMATEUR(S)/ TRICE(S) :

Jean-Marc	Louis
Julie	Dupouts



- Structures de Nouvelle-Aquitaine éligibles à un financement OPCO : 300€/jour/personne
- Structures de Nouvelle-Aquitaine inéligible à un financement OPCO : (Agents de la fonction publique territoriale et directeur d'EPIC) : 150€/jour/personne
- Structures hors Nouvelle-Aquitaine : 325€/jour/personne

Nb : en cas de formation distancielle, les séquences se cumulent pour former 1, 2 (ou plus) journées de formations. Le coût est à la journée.
Ex : 2 demi-journées = 1 journée (7h) / 7 séquences de 2h = 2 journées

CONTEXTE

.Pour tout savoir de l'habilitation au classement des meublés, deux journées de formation à la fois théoriques et pratiques. Elles vous permettront d'avancer dans votre dossier et de vous préparer pour cette mission, qui se répand fortement dans les Offices de tourisme et ADT / CDT. Un nouveau service plus à offrir à vos partenaires !

Taux de satisfaction : 4,8/5 (2022)

Taux d'adéquation objectif / problématique : 4,5/5 (2022)

OBJECTIFS

Objectif professionnel :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d'appliquer la mission de classement : de la création du dossier aux services proposés à ses prestataires

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Appliquer la réglementation
- Identifier le contenu du classement
- Expérimenter sur le terrain

PROGRAMME

Connaitre la réglementation, les obligations du meublés de tourisme
Fond, forme et procédure de classement
Coût, points de vigilance
Logiciels
Etude de la grille
Mise en application sur le terrain en situation réelle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, interactions, mises en pratique et en situation sur le terrain

MODALITES D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation